



COMMUNE DE VERGETOT
Procès-Verbal
Séance du 9 avril 2019 à 20h30

Le conseil municipal de la commune étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick DUMOULIN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Patrick DUMOULIN, Jean-Luc HODIERNE, Olivier VALIN, Vincent GRIEU, Séverine LEMAIRE, Michaël RENAUD, Sandrine LECOQ, Dominique GRENET.

Absent(s) excusé(s) : Olivier POISSON
Guillaume SYS

Secrétaire de séance : Sandrine LECOQ

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2019.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le taux des taxes comme suit :

- nouveau taux de la taxe d'habitation : 5.84 %
(Pour mémoire fraction de taux départementale transférée de TH : 6.31 % + 5.84 % = 12.15% ancien taux en 2018)
- maintient des taux pour :
 - la taxe foncière bâti : 15.93 %
 - la taxe foncière sur le non bâti : 32.98 %

Budget 2019 :

Le Conseil Municipal,

- Adopte le budget 2019 faisant apparaître une section de fonctionnement et une section d'investissement équilibrée chacune en dépenses et recettes

Section de fonctionnement	:	300 264.11 €
Section d'Investissement	:	144 158.16 €

Elections 2019 :

Il est arrêté le tableau pour la permanence du bureau de vote concernant les élections européennes du 26 mai 2019.

Révision du loyer de la Maison d'Assistantes Maternelles :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le loyer mensuel concernant la location des locaux à la Maison d'Assistantes Maternelles « L'Ile au Calinours » avec effet au 1 janvier 2019 et de le fixer à :

- 600 €uros par mois.

Les charges de chauffage ne sont pas comprises dans le prix de la location.

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer et modifier tous documents se rapportant à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes